

Justice

Condamné pour avoir frappé, insulté et menacé des pompiers à Clermont-Ferrand

Article réservé aux abonnés

Publié le 28/02/2023 à 07h00 | Julien Moreau

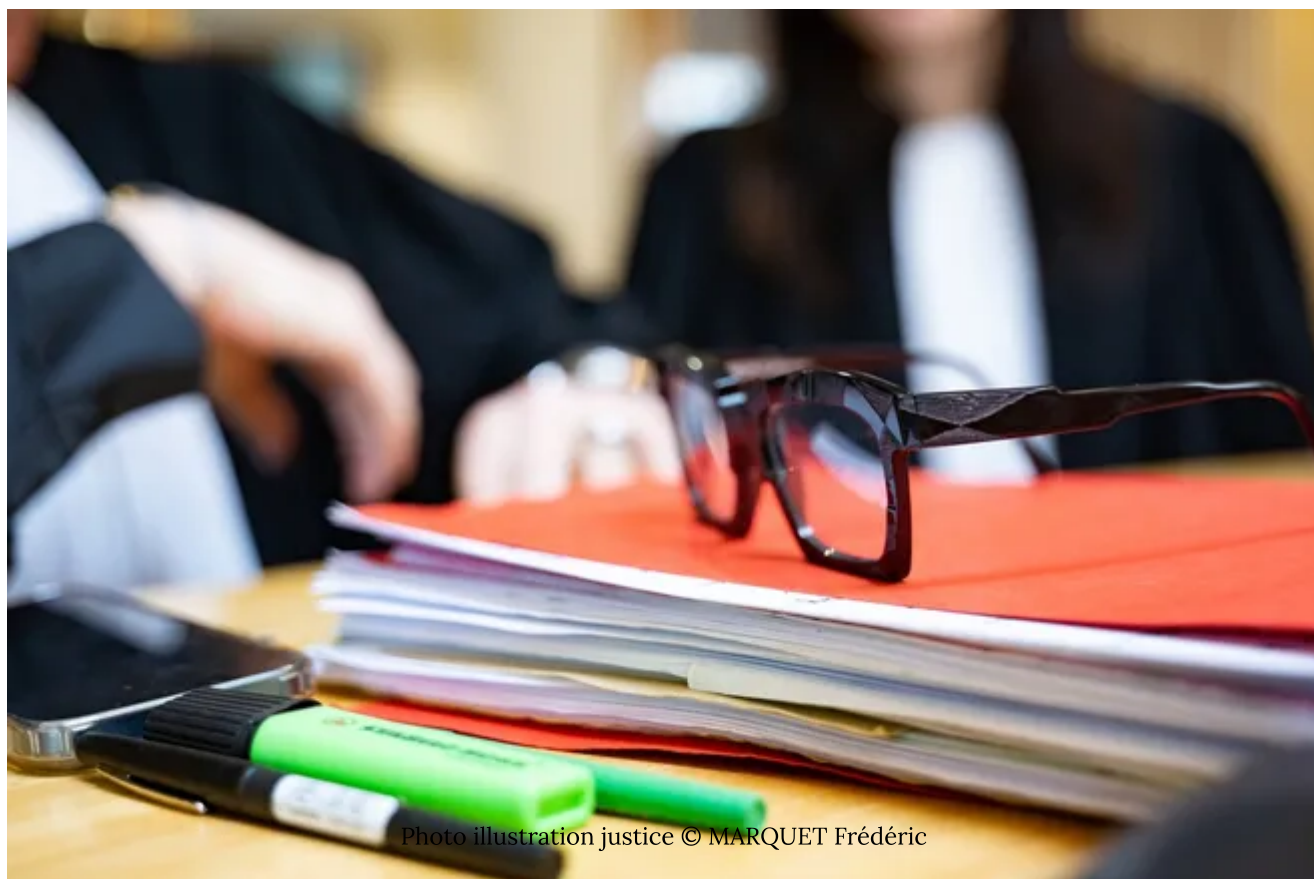


Photo illustration justice © MARQUET Frédéric

Jugé dans le cadre d'une comparution immédiate à délai différé, dans l'attente de son expertise psychiatrique, un jeune Clermontois récidiviste a été condamné pour des violences, des menaces de mort et des outrages sur les pompiers commis à Clermont-Ferrand fin décembre 2022.

"Je n'aime pas qu'on me fasse passer pour fou..." Le prévenu a pourtant fait plusieurs séjours en établissement psychiatrique. "Avant, ça partait dans tous les sens dans ma tête, je vrillais beaucoup mais ça va mieux", assure le jeune homme de 20 ans. Son expertise psychiatrique fait état d'une altération du discernement au moment des faits. "Il souffre d'une importante peur de l'abandon", explique son avocate, Me Charlène Lambert.

Le 28 décembre dernier, le prévenu avait commencé à boire au cours de l'après-midi. Le soir, il pénètre dans l'appartement d'un ami d'enfance, boulevard Côte-Blatin, à Clermont-Ferrand. Le locataire sort de sa douche lorsqu'il découvre le prévenu assis sur son canapé. À son grand étonnement.

"Je me suis enflammé pour rien"

"C'est lui qui m'a demandé de passer, assure le mis en cause. On s'était déjà vu l'après-midi, on avait bu un coup. Il m'a dit de dégager et c'est là que j'ai perdu mes moyens, je me suis enflammé pour rien."

Une bagarre éclate entre les deux amis, lorsque la concubine du locataire rentre du travail. "Il a pété les plombs", déclarera-t-elle aux enquêteurs à propos du prévenu. "Je l'ai vu se jeter sur lui. J'ai pas compris, ça n'était jamais arrivé auparavant. J'ai essayé de les séparer, c'est là que j'ai reçu un coup", ajoute la jeune femme à l'audience. "Il souffre d'un délire de persécution", estime Me Anne-Laure Lebert, partie civile.

"Je me souviens qu'on a commencé à se prendre la tête et qu'on a échangé des coups, mais je ne me souviens pas qui a porté les premiers coups", assure le prévenu.

A lire aussi :

Des gendarmes et des pompiers agressés lors de deux interventions dans le Puy-de-Dôme

Lorsque les pompiers interviennent peu après 19 heures dans l'immeuble, il trouve le jeune Clermontois gisant au sol sur le palier, inconscient. Mais il se relève et commence à insulter les soldats du feu. "Fils de p..." et autres amabilités sont proférés. "Je ne me souviens de rien. Après avoir été inconscient, j'ai plus aucun souvenir."

"Vous ne vous souvenez pas avoir craché, insulté, donné des coups de pied et tenté de mordre les sapeurs-pompiers??", questionne la présidente Virginie Favier-Labaune. "Sincèrement non, mais je préférerais m'en souvenir."

Le tribunal le condamne à douze mois de prison, dont neuf avec sursis probatoire. Il est maintenu en détention.

Julien Moreau

CLERMONT-FERRAND FAITS DIVERS JUSTICE PUY-DE-DÔME

LIRE PLUS D'ARTICLES